



## CARTE SCOLAIRE RENTREE 2019

### Compte rendu du groupe de travail du 28 janvier.

Ce groupe de travail s'est tenu en préparation du CTSD du 7 février qui examinera au cas par cas de façon détaillée les mesures présentées dans le projet de la DASEN.

Si besoin, dans l'optique du CTSD du 7 février, retrouvez nos fiches de liaison sur le site Sgen Lorraine : <https://lorraine.sgen-cfdt.fr/actu/54-les-outils-de-carte-scolaire-de-rentree-2018/>

#### ATTENTION !

Ces informations restent à l'état de projet et s'inscrivent dans la consultation du CTSD (7 février) et CDEN (début mars).

Merci de respecter le caractère confidentiel de ces informations qui doivent s'inscrire uniquement dans le dialogue entre l'école, le syndicat et l'IEN ; donc en aucun cas à la presse.

L'arrêté officiel des mesures sera publié à l'issue du CDEN.

En vert, les changements entre le groupe de travail et le CTSD

En jaune, les changements entre le CTSD et le CDEN

### 1) CONSTAT ET PREVISION D'EFFECTIFS RENTREE 2019

Constat rentrée 2018 (DEPP) : 63037 élèves  
-817 élèves de constat rentrée 2017 à rentrée 2018

Prévision rentrée 2019 : 62560 (-477 élèves)

Projection de -1300 élèves en 2 ans

### 2) MESURES SUR LES TAUX D'ENCADREMENT DANS LES CLASSES

- **Modification du cadre méthodologique de la DASEN**

Les seuils indicatifs ont été modifiés selon 3 catégories d'école (entre parenthèses, seuils précédents)

catégorie		seuil d'ouverture	seuil de fermeture (avec une classe en moins)
REP/REP+	maternelle	≥ 27(25réalité) <b>27</b>	< 25 <b>25</b>
	élémentaire	≥ 25 <b>25</b>	< 23 <b>23</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• quartier politique de la ville (QPV)</li> <li>• ruralité (communes de moins de 2000 habitants)</li> </ul>	maternelle	≥ 28 (sans les 2 ans) <b>30</b>	< 27 <b>30</b>
	élémentaire	≥ 27 <b>28</b>	< 26 <b>26</b>

autres	maternelle	≥ 30 (32) <b>32</b> (sans les 2 ans)	< 30 <b>30</b>
	élémentaire	≥ 28 <b>28</b>	< 26 <b>26</b>

L'ajout de la catégorie intermédiaire (QPV et ruralité) répond aux revendications du Sgen-CFDT sur l'attention à porter à ces écoles aux problématiques particulières.

Méthode :

Attention sur la maternelle avec baisse du seuil d'ouverture.

Faire peu de mesure conditionnelle du fait de la déprise démographique trop forte.

- MATERNELLE**

Projet de fermeture (moyenne indiquée après fermeture d'une classe)	projet d'ouverture
Marcel Pagnol à Dombasles - 22	
Jean Macé à Mont St Martin (QPV, REP) – 22,33	Cités à Crusnes - 30
Lexy – 24,80	Yvonne Imbert à Val de Briey – 29
les Cerisiers à Lunéville (QPV) - fusion avec l'élémentaire) – <b>2 postes supprimés</b>	Louise Michel à Varangéville – 29,75
Moselly à Nancy (REP+) – 21	M.Pelligrini à Hersérange(QPV) – 28,67
Charles Perrault à Champigneulle (QPV) – 23	La Fontaine à Lunéville (QPV) – 19,67 ?
Villey St Etienne – 26,50	du Montet à Nancy – 36
De l'Épinette à Houdemont – 26,50	Roberty à Nancy (QPV) – 32,25
Jacques Prévert à Ludres - 26	3 maisons à Nancy (QPV) – 31,25
Diarville - 23	Champenoux - 31
Marbache (pour ouverture en élémentaire plutôt qu'une classe de GS/CP)	J.d'Arc à Toul – 30,50
Maternelle Camus à Villers les Nancy car la fusion prévue avec l'élémentaire n'aura pas lieu. (opposition des équipes péda) (rentrée 2018 :82 él pour 4 classes, moyenne de 27,3 après fermeture)	Jean Macé à Vandoeuvre (QPV) – 33,67
	F.Guizot à Batilly - 31
<b>12 fermetures (11 au GT) 13 fermetures (12 au CTSD) (45% en secteur particulier) moyenne la plus haute hors REP : 26,5</b>	<b>12 ouvertures (41% en secteur particulier) moyenne la plus basse hors REP : 29</b>
<b>balance 0 (+1 au GT)</b>	

Situations particulières, non ouverture malgré une moyenne haute :

- Mat Ferry à Tomblaine (moy à 28) : problème de place d'accueil
- Maternelle Charlemagne à Nancy (moy 27,25) : secteur « favorisé »

- Maternelle Bellevue, Vandoeuvre : secteur « favorisé »
- Maternelle Procheville à PAM (28,67) : ouverture prévue à l'élémentaire, rééquilibrage par GS/CP pour alléger l'effectif de maternelle. Volonté de ne pas ouvrir que pour un an.
- Mat Robaine de Pulligny (moy à 30) : secteur non rural « favorisé »
- Mat Chatel Chavigny (moy à 30) : secteur non rural « favorisé »

- **ELEMENTAIRE**

Projet de fermeture sûre (moyenne indiquée après fermeture d'une classe)	projet d'ouverture
du centre à Baccarat – 24	P.Peche à Doncourt les Conflans – 29,25
Dolto à Bayon – 21,75	A.Mezières à Nancy (QPV) – 30
Sancy ( 9 élèves) fermeture conditionnelle (prévision d'effectif de 19 élèves) annulation de fermeture (+ 10 élèves)	Jules Ferry à Nancy (QPV) – 29
Paul Bert à Conflans en Jarnisy – 28 ?	Procheville à Pont A Mousson (QPV) – 28
Batilly – 24,25	E et R Badinter à Tomblaine (QPV) – 26,17
Paul Bert à Dombasles -23,38	L.Vicat à Xeulley – 27,80
primaire Pulventeux à Longwy – 22,50	( <b>école non ciblée</b> ) sur RPI Tucquenieux / Mairy-Mainville
Marie Loizillon à Mt St Martin – 23,67	( <b>école non ciblée</b> ) sur RPI Lenoncourt / Art S Meurthe
primaire Langevin Wallon à Longuyon – 24,67	<b>Jean Moulin à Champigneulle</b>
primaire Cons La Granville - 23	<b>Paul Mansard à Longwy</b>
Quai de Strasbourg à Lunéville (QPV) – 23,20	<b>Marbache (en compensation d'une fermeture en maternelle, plutôt qu'une classe de GS/CP)</b>
Cirey Sur Vezouze – 22,83	
Boudonville à Nancy (QPV) - 25	
Didion Raugraff à Nancy – 21,60	
St Georges à Nancy – 24,43	
St Exupéry à Maxéville (REP+) – 18,17	
Charlemagne à Nancy – 24,89	
La Fontaine à Nancy ( REP+) – 17,50	
primaire Belleville – 24	
Rembercourt Sur Mad (5 élèves)	
Nomeny – 25,25	
Paul Bert à Pagny S Moselle – 23,45	
La Moissonnerie à Pulnoy – 24	
René Cassin à Gondreville – 24	
primaire Jacques Callot à Bainville Sur Madon – 25,50	
primaire St Exupéry à Frolois – 21,67	
<b>primaire E.Gallé à Maizières – 25,33 (fermeture annulée, hausse des effectifs)</b>	
Louise Michel à Neuves Maisons - 21,75	
( <b>école non ciblée</b> ) sur RPI Vannes Le Chatel / Allamps	
<b>(école non ciblée) sur RPI Mt Sur</b>	

Meurthe/Xermamenil fermeture conditionnelle (possibilité de rupture du regroupement)	
(école non ciblée) sur RPI Rozelieures/Villacourt	
(école non ciblée) sur RPI Tucquenieux / Mairy-Mainville	
(école non ciblée) sur RPI Beuveille/Pierrepoint/Baslieux	
<b>32 fermetures (33 au GT) (12% en secteur particulier)</b>	<b>11 ouvertures (8 au GT) (66% en secteur particulier)</b>
<b>balance – 21 (-25 au GT)</b>	

#### Situations particulières, non ouverture malgré une moyenne haute :

- Château à Villers (moy 27,5)
- élémentaire Curie à Saint Max (moy 27,43) : pas de place d'accueil
- Primaire Avril (moy 27)
- Elém Labry (moy 27,25)
- Marbache élémentaire (27,75) : place en maternelle, solution de GS/CP
- élémentaire Rond Chêne à Liverdun (moy 28) : ouverture transitoire d'un an, fermeture possible l'année suivante

Pour le Sgen-CFDT, le recours à une classe de GS/CP sur 2 écoles maternelle et élémentaire distinctes pour faire face à une situation transitoire doit rester très marginal ; doit emporter l'adhésion des équipes et être préparé au mieux. Notre réserve porte notamment sur le « risque » de mettre les GS au « diapason » des CP et de perdre ainsi la spécificité d'un enseignement de cycle 1.

#### Fermeture d'école :

- Sancy
- Rembercourt Sur Mad
- maternelle les Cerisiers à Lunéville

### 3) DEDOUBLEMENT DES CLASSES DE CE1 en REP

Mode calcul :

- La moyenne est calculée sur l'effectif globalisé de CP/CE1. Ouverture d'une classe à 16 élèves.
- Globalisation et moyenne des effectifs sur les classes de CE2 à CM2 et application des seuils.

A budget contraint, la DASEN a posé le seuil d'ouverture d'une classe allégée à 16, afin de se donner une marge de manœuvre pour ouvrir des postes sur d'autres leviers, notamment dans le rural et pour la maternelle. Pour le Sgen-CFDT, cette décision est cohérente. De plus, elle s'est traduite dans les faits.

Calcul des moyennes des effectifs sur les classes dédoublées CP-CE1 :

Sur les 27 écoles concernées, l'échelle de moyenne va de 12,25 à 16. Une attention particulière doit être portée aux écoles dont la moyenne est haute à la fois sur les classes dédoublées (moy > 14) et les classes CE2-CM2 (moyenne > 24). Si les chiffres de la DASEN sont justes, 3 écoles sont dans ce cas de figure.

Moyens alloués à :

Commune	Ecoles (nombre de postes)
Vandoeuvre	Jeanne d'Arc (2)

	Paul Bert (1)
Nancy	Ory (1) E.Gallé (1) Buffon(1) Moselly(1)
Toul	M.Humbert (1)
Joeuf	Génibois (1) Ravenne (1) Les Tilleuls (1)
Homécourt	H.Barbusse(1) Joliot Curie(1)
Auboué	R.Rolland(1)
Mont St Martin	J.Ferry(1) Iehlen(1) La Fontaine(1)
Haucourt Moulaine	Groupe Jean Moulin(1)
	<b>+ 18 postes</b>

Les autres écoles en REP ne pouvant pas mettre en place de dédoublement faute de place pourront fonctionner selon d'autres dispositifs : co-intervention ou en plus de maitres que de classes.

La question de la co-intervention imposée (pas de volontaire) par le jeu de mouvement a été posée. Une attention particulière y sera portée.

#### 4) DISPOSITIF PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES

9 postes existant à la rentrée 2018.

Projet pour la rentrée 2019 :

- Maintien à Maxéville Vautrin
- Maintien à R. Thibault à Bouxières Aux Dames.
- Tomblaine Badinter : transformation du poste en adjoint
- Moselly à Nancy : transformation en poste d'adjoint pour réaliser le dédoublement
- Buffon à Nancy : transformation en poste d'adjoint pour réaliser le dédoublement
- Cirey S Vezouze : transformation du poste en coordonnateur ruralité sur la liaison école-collège ( réflexion CTA ruralité, réunion locale avec les différents partenaires, adhésion des équipes pédagogiques)
- Paul Doumer à Longlaville : suppression sans compensation / transformation du poste en UPE2A
- Jules Ferry à Jarny : suppression sans compensation / annulation de la mesure
- Jules Ferry à Villerupt : suppression sans compensation

Pour le Sgen-CFDT, les suppressions du PDMQDC sans compensation pédagogique ne sont pas acceptables sans évaluation du bénéfice apporté par le dispositif, en particulier sur des secteurs fragiles.

3 postes de maitres supplémentaires sont employés dans le cadre de classe d'immersion en LV sur des secteurs « favorisés » à Jean Jaurès Nancy, Lay St Christophe et Stanislas Nancy.

Pour le Sgen-CFDT, si nous ne sommes pas opposés à promouvoir et encourager les LV, compte tenu des contraintes budgétaires du département, ces moyens devraient être employés prioritairement au bénéfice de populations scolaires fragiles.

## 5) DISPOSITIF ACCUEIL MOINS DE 3 ANS

Hors ZEP

20 dispositifs

Les 2 ans sont comptés

- Fin de dispositif à Longwy, primaire Dreux et maternelle Dartein : fin de la convention pour recruter un EJS. Fin du dispositif donc 0,25% de poste fermé à Dartein.
- Création d'un dispo avec comptage des moins de 3 ans à Jean Macé Mt St Martin

## 6) ASH

FERMETURE	OUVERTURE
RASED maitre E (rééquilibrage entre circo) <ul style="list-style-type: none"><li>• Essey Mouzimpré IEN St Max (départ en retraite)</li><li>• Jarny L.Wallon (mesure annulée)</li></ul>	RASED maitre E (rééquilibrage entre circo) <ul style="list-style-type: none"><li>• Blainville sur l'eau (école Jules Ferry)</li><li>• Briey (L.Pergaud) (mesure annulée suite à l'abandon du transfert du poste de Jarny )</li></ul>
Malzéville , sessad vivre avec l'autisme (justifié par un départ en retraite qui n'existe pas) Annulation de la mesure de fermeture (info CDEN)	ULIS TED à Seichamps Annulé car réouverture du SESSAD autisme
CMPP nancy - 1 poste de rééducateur (départ en retraite) ; reste 2 postes	ULIS TFC à Jarny Jules ferry
SESSAD accueil de jour à Laxou ( départ en retraite)	ULIS TSLA à Marcel Leroy à Nancy (profiter de l'expertise de l'école)
	<ul style="list-style-type: none"><li>• UPE2A à St Exupéry à Malzéville pour pallier les besoins de Buffon et St Georges</li><li>• UPE2A à élémentaire Paul Doumer à Longlaville(transformation poste PDMQDC)</li></ul>
<b>-4 postes (-5 au GT)</b>	<b>+6 postes (+6 au GT)</b>
<b>balance de +2 postes (+1 au GT)</b>	

- Décharge de direction ITEP

L'IEN ASH propose de réduire la décharge de direction de l'ITEP de Lunéville de 0,25% (passage de 100% à 0,75%) et de l'attribuer à l'ITEP de Jarville (passage de 0,50% à 0,75%).

L'IEN justifie cette mesure par un souci de rééquilibrage et pour accompagner le passage d'ITEP en dispositif ITEP (DITEP – objectif d'assouplir, de simplifier le passage de scolarité d'un ITEP vers un SESSAD).

## 67 ENCADREMENT ET PILOTAGE PEDAGOGIQUE

+ 1 poste de CPC IEN adjoint à l'IA

+1 poste de CPD= départemental Maths (demande ministère, accompagner le plan national)

+1 poste de CP départemental Maternelle et Maitrise de la Langue (mesure annulée)

+ 3,5 postes d'ERUN.

Etant donné les 6,5 postes manquant pour attribuer un poste d'ERUN par circo, c'est un effort important qui va dans le sens des revendications du Sgen-CFDT depuis longtemps (répondre au plan numérique et à l'évolution des pratiques péda).

Suite mesures CTSD :  
+2,5 postes

## 8) MOYEN DE REMPLACEMENT

+ 15 postes

Volume important de postes car sert de réserve pour ouvrir sur d'autres leviers, notamment les classes. L'objectif de la DASEN est de maintenir 10 créations de poste.

Suite mesures CTSD :  
+ 10 postes

## 9) RESTRUCTURATION RESEAU DES ECOLES (fusion et fermeture d'écoles)

Le Sgen-CFDT a demandé un état des lieux des projets en cours. Faute d'informations suffisantes des IEN, la DASEN a remis cette information au CTSD.

Le Sgen-CFDT a insisté sur les conditions de réussite d'une fusion d'école (texte de référence : circulaire de cadrage du 3 juillet 2003 sur les opérations de carte scolaire) :

- Plus-value pédagogique
- Concertation anticipée avec tous les partenaires (tenue d'un conseil d'école)
- Adhésion des équipes pédagogiques
- Transparence des motifs de fusion côté éducation nationale et mairie
- Gestion RH de qualité

La DASEN a pour projet de renforcer les fusions d'écoles de 2 et 3 classes afin de donner davantage de décharge réglementaire et hebdomadaire aux directeurs.

Si l'intention est bonne, cela ne peut pas se faire de façon précipitée.

Le Sgen-CFDT a soulevé le **problème des RPI et du pilotage de la direction d'écoles géographiquement dispersées**. Cela pose la question de la reconnaissance des tâches administratives gérées par les enseignants en place.

La DASEN est prête à accorder plus de décharge aux directeurs des RPI que ce qui est fixé par le cadre réglementaire.

LES PROJETS CONCRETISES :

### Fusion a priori actée (accord de l'ensemble des partenaires)

- Liverdun maternelle Champagne et élémentaire Provence : fusion actée
- Élémentaire Mairy Mainville et Tucquenieux : fusion actée, 8 classes,
- Champigneulles maternelle et élémentaire Buffon : fusion actée, 8 classes,
- Villers les Nancy maternelle et élémentaire Camus : fusion actée, 11 classes, 0,50% **annulé CDEN**
- Réhon maternelle et élémentaire Hameau de Heumont : fusion actée, 10 classes, 0,50% DD

- Baccarat maternelle et élémentaire du centre : fusion actée
- Houdemont : fusion actée, 7 classes
- Lunéville maternelle et élémentaire les Cerisiers : fusion actée
- Bayon maternelle et élémentaire Dolto : fusion actée
- Champenoux et Cerville (RPI) : fusion a priori actée, des points encore à travailler sur la gestion de la direction, 10 classes, 0,50% DD

### **Fusion conditionnelle (encore en cours de travail, de dialogue)**

- Bruley élémentaire Pagney derrière Barine et élémentaire Lagney : fusion conditionnelle, accord des partenaires mais problème de locaux. **Devient RPI concentré en janvier 2020 (pb déménagement en cours d'année)**
- Labry maternelle La Fontaine/élémentaire Morette : fusion conditionnelle
- Richardménils maternelle Prévert et élémentaire Barrès : fusion conditionnelle pour 2021
- Nancy maternelle et élémentaire Beauregard : fusion à suivre (adhésion des équipes et parents, dialogue avec les élus locaux à suivre)
- Loisillon mat et élémentaire à Mont St Martin

### **fusion annulée**

- Malzéville maternelle Geny et élémentaire Paul Bert : fusion annulée
- Malzéville maternelle Jéricho et élémentaire Pasteur : fusion annulée
- Vannes le Chatel maternelle et élémentaire : fusion annulée car création nouveau groupe scolaire prévu en 2020 avec Allamps.

Pour accompagner ces fusions, la DASEN accorde une **décharge exceptionnelle (pour un an) de 0,33% au lieu de 0,25%** réglementaire pour les écoles de 4 à 7 classes.

## **10) INFORMATION CARTE SCOLAIRE SUR L'AGGLOMERATION DE NANCY**

6000 él, soit 10%

45 écoles (sauf Placieux gérée par la circo de Villers-les-Nancy)

Prévision effectifs 2019 : + 145 él

77 en maternelle

77 en élémentaire

Equilibre sur le territoire

Mesures carte scolaire rentrée 2019 :

+9 postes dont dédoublement CP/CE1

-7 postes (dont 2 PDMQDC)

Moyenne présentée par la DSDEN :

en maternelle : 25,6

en élémentaire hors ZEP : 23,92

en maternelle hors ZEP : 27,2

Moyenne en REP ET REP+

Elémentaire hors dédoublement sur les CE2-CM2 : 21 à 22 (à vérifier)

Maternelle : 21,8



## 10) BILAN / CONCLUSION

En conclusion, outre les mesures de fermeture et non ouverture qu'il faut regarder dans le détail et l'interrogation sur les projets précipités de fusion d'école, **la globalité** du projet proposé par la DASEN va dans le sens des revendications du Sgen-CFDT :

- une attention aux secteurs fragiles (ZEP, QPV, ruralité)
- une attention à la maternelle (seuil d'ouverture et de fermeture diminué)
- des moyens mis sur des leviers d'action variés (besoins éducatifs particuliers, remplacement et formation, encadrement pédagogique du fait du volet accompagnement professionnel du PPCR).

Ceci dans un contexte peu favorable de forte baisse démographique, car le département perdra plus de 1000 élèves d'ici à 2020, notamment en maternelle.